



RENFORCEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL D'ENCADREMENT VÉTÉRINAIRE DE LA SANTÉ ANIMALE

Lettre d'information N°4

juin 2023

Cette lettre vous informe sur les dernières actualités du jumelage dont bénéficie la DGSV.



Elle est publiée régulièrement par l'équipe en charge de la gestion de ce projet.

1 – Quoi de neuf dans les activités du jumelage ?

Un séminaire de restitution des travaux du jumelage en juin



Du 6 au 8 juin, la DGSV et les représentants de tous les arrondissements de production animale, avec les partenaires de la santé animale en Tunisie, étaient invités au séminaire de restitution des premiers travaux du jumelage. Il a réuni jusqu'à 90 personnes, une marque d'intérêt fort de la part des SV (services vétérinaires centraux et régionaux) et de leurs partenaires.



Ce séminaire avait plusieurs objectifs :

- Présenter à tous les participants (DGSV, services vétérinaires (APA) des CRDA, partenaires de la santé animale (SA)) les principaux résultats, constats et recommandations, des trois volets du jumelage ;
- Présenter aux participants (DGSV et APA) l'adaptation des normes européennes dans les systèmes de santé publique vétérinaire français et italien ;
- Entamer une réflexion prospective participative sur les fondamentaux des missions des services vétérinaires (SV).



Les constats et recommandations proposées pour les trois volets ont été présentés le premier jour par les responsables des volets ou les experts ayant mené les missions.

Ces travaux ont, pour l'essentiel, porté sur les diagnostics établis en termes législatif, budgétaire, organisationnel et fonctionnel. Tous les domaines d'activité des SV ont été analysés, de manière à produire les rapports attendus dans le cadre du jumelage, notamment un rapport concernant l'adéquation entre les missions et les budgets, les formations et les ressources humaines dont disposent les SV pour accomplir leurs missions.



Le second jour du séminaire s'est divisé en deux temps :

- Présentation des systèmes de santé animale en France et en Italie, en lien avec les normes européennes ;
 - Travaux de quatre groupes composés d'agents des services vétérinaires centraux et régionaux, sur les fondamentaux des services vétérinaires, animés par des facilitateurs issus des SV.
- Ces fondamentaux portaient sur quatre thèmes pour lesquels les participants étaient invités à dresser une analyse SWOT, puis à proposer des pistes d'actions d'amélioration : prévention, surveillance, fonctionnement des services et environnement professionnel des SV ;
 - La restitution de ces travaux a été présentée le lendemain.

Des échanges animés ont suivi chacune des séquences, précisant certains points, insistant sur d'autres, notamment sur les aspects concernant les moyens et la chaîne de commandement.



La convergence des préoccupations des SV exprimées dans les groupes de travail a été notée par le chef de projet, Bernard Form, qui a résumé en quatre points les principales thématiques débattues :

- **Priorisation** (des missions, des maladies à surveiller, des programmes) : l'adéquation missions-moyens, la gestion budgétaire par objectifs, et l'évaluation seront autant de thématiques à prendre en charge dans ce cadre ;
- **Chaîne de commandement** : tous les sujets d'organisation y sont regroupés : fonctionnement des CRDA, organisation de la DGSV, législation, procédures, mandatement des vétérinaires, formation ;
- **Système d'information** : développer le SISV pour améliorer la traçabilité, en lien avec l'identification des élevages et des animaux ;
- Travail de communication et de coopération à développer avec les **Partenaires** de la santé animale.

Il a conclu par des remerciements, notant que les futures missions du jumelage seront enrichies des échanges de ces trois journées.

Deux comités de pilotages

Durant la période, deux comités de pilotage se sont tenus, l'un le 14 mars et l'autre le 5 juin 2023. Ces rencontres, obligatoires pour approuver les travaux réalisés et à venir dans le cadre des jumelages financés par l'Union européenne, permettent aussi de débattre de certaines questions en suspens.

Le dernier comité de pilotage a été l'occasion d'accueillir la nouvelle cheffe de projet tunisienne, le Dr Sana Kacem.

Un avenant signé

L'avenant n°1 du contrat du jumelage a été signé le 31 mai 2023, permettant d'adopter la nouvelle version du manuel du jumelage (2022), ce qui donnera au projet davantage de flexibilité pour la réalisation des missions. Cet avenant approuve également la nomination du Dr Sana Kacem en tant que cheffe de projet de l'État bénéficiaire et du Dr Alessandro Ripani en tant que responsable du volet 2, pour le consortium franco-italien.

II- A venir

Le mois de juillet sera un mois riche et verra la poursuite ou la finalisation de plusieurs thèmes :

Pour le **volet 1** :

- une mission d'approfondissement du diagnostic sur les contrôles et/ou sur les programmes de lutte contre les maladies animales en Tunisie est prévue. Elle doit aboutir à la production d'un rapport d'analyse de la fréquence des contrôles et des activités officielles statistiquement pertinentes en santé animale ;

Pour le **volet 2** :

- la poursuite de la revue des missions est prévue, et devrait aboutir à une proposition d'organigramme fonctionnel pour la DGSV ;
- une mission est programmée pour la thématique « Formation » ; elle a pour objet la finalisation de la structure d'un plan de formation pluriannuel pour les SV.

L'étape des diagnostics étant terminée, le jumelage entrera dans une nouvelle phase à la rentrée 2023. Enrichi de tous les constats partagés, il pourra aborder de nouvelles thématiques parmi celles prévues dans la fiche du jumelage : élaboration d'une stratégie nationale pour la santé animale en Tunisie, management de la qualité...



III – Quels nouveaux visages pour le jumelage ?

- **Dr Sana KACEM, nouvelle Cheffe de projet pour la Tunisie**

Le Dr Sana Kacem est nouvellement nommée comme responsable de la DGSV. Elle a effectué l'essentiel de sa carrière, au service de la santé animale, dans le gouvernorat de Sidi Bouzid.



- **Dr Alessandro RIPANI, nouveau responsable du volet 2 pour l'Italie**

Après avoir longtemps travaillé pour l'OIE, dont huit ans en Tunisie, le Dr Ripani a rejoint l'IZS Teramo et poursuit ses activités de formation à l'international.

- **Dr Chokri MAALLEM, nouvel homologue du responsable du volet 1**

Le Dr Maallem travaille à l'APA de Mahdia où il est pour l'essentiel dédié au suivi de la sécurité sanitaire des produits de la pêche. Il est également formateur HACCP.



- **Dr Roukaya KHORCHANI, suivi du volet 1**

En poste à la Direction de la santé animale à la DGSV, le Dr Roukaya KHORCHANI est principalement chargée du suivi des notifications des maladies animales et de la mise en place, avec le projet ASCO, d'un système d'information pour les services vétérinaires.



Fiche signalétique du jumelage « Renforcement du dispositif national d'encadrement vétérinaire de la santé animale » - TN 18 ENI AG 01 21

Ce jumelage est financé par l'Union européenne et emmené par un consortium franco-italien.



Durée : 3 ans
Budget : 1,5 M€
Près de 600 jours d'expertise prévus

Les objectifs du jumelage :

Objectif général : contribuer à la préservation de la santé humaine, de la santé et du bien-être animal selon l'approche « One health/Une seule santé » ; et, ainsi, à la promotion des productions animales primaires et au développement des échanges commerciaux avec l'Union européenne et à l'international.

Objectif spécifique : renforcer le dispositif national d'encadrement des services vétérinaires en vue d'une meilleure maîtrise des risques sanitaires des troupeaux, garantissant ainsi une meilleure sécurité sanitaire en vue de l'amélioration des échanges commerciaux.

Ces objectifs sont déclinés en trois composantes opérationnelles, ou « volets » :

Législation et organisation institutionnelle : la politique de santé animale, son cadre légal et l'organisation des autorités compétentes sont revus et font référence en matière de santé et de bien-être animal ;

Management et renforcement des capacités : des propositions sont faites pour améliorer la gouvernance et la chaîne de commandement aux niveaux central et régional ; les capacités managériales et techniques des SV sont développées ; des processus de travail sont documentés en vue de la certification qualité des services vétérinaires chargés des inspections ;

Communication : la sensibilisation des acteurs de la filière aux sujets de santé et bien-être animal est réalisée grâce à des campagnes de communication ; la visibilité de l'action des services vétérinaires est renforcée, y compris en temps de crise sanitaire.